

**Journée Nationale de la Qualité de l'air 14 octobre 2021**  
**La Métropole poursuit ses actions pour l'amélioration  
de la qualité de l'air sur son territoire**

À l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'air qui se tiendra jeudi, la Métropole souhaite rappeler les actions mises en place et en cours pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire en visant une réduction des émissions de polluants atmosphériques.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie Atinault, Vice-Président en charge des transitions et innovations écologiques :** « *La Métropole, en partenariat avec Atmo Normandie, s'engage fortement pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire. En vue de guider les politiques publiques et de développer des démarches de sciences participatives, des actions fortes sont ainsi mises en place : création d'un réseau de « nez » citoyens, expérimentation d'un atelier d'assemblage de micro-capteurs, déploiement d'un réseau de micro-capteurs, expérimentation de capteurs à pollens, soutien au développement d'Incub'air... Le tout en s'appuyant sur des études et rapports détaillés et qualitatifs produits localement via notre GIEC notamment. L'objectif est clair : réduire les émissions pour offrir à chaque habitant un air plus respirable au quotidien. »*

**La Métropole développe des innovations pour lutter contre la pollution de l'air du territoire**

À travers sa Politique Climat Air Énergie et son partenariat avec Atmo Normandie, la Métropole s'est engagée à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire et vise une réduction des émissions de polluants atmosphériques. La stratégie de la Métropole s'articule autour de 3 principaux axes :

- La réduction des niveaux de pollution de fond en visant les recommandations, établies en 2005, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à l'horizon 2030,
- La suppression de l'exposition des populations aux dépassements des seuils réglementaires (valeurs limites) à l'horizon 2024,
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques, dont les trois principaux polluants identifiés dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de Seine : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>).

Plusieurs actions ont été déclinées en 2021 en vue de guider les politiques publiques et de développer des démarches de sciences participatives avec les citoyens.

- **Création d'un réseau de « nez » citoyens**

La Métropole et Atmo Normandie vont constituer un « réseau de nez » composé de citoyens volontaires formés à la reconnaissance des odeurs. Leur mission : noter les odeurs chroniques et apporter des informations précises sur les odeurs en cas d'évènements significatifs importants. Grâce au travail de ces citoyens, il deviendra possible de caractériser les types d'odeurs (« les profils olfactifs ») auxquels le territoire est exposé, et ainsi d'aider à mieux identifier les sources. Les volontaires, en cours de recrutement, seront formés d'ici début 2022.

- **Expérimentation d'un atelier d'assemblage de micro-capteurs**

La Métropole Rouen Normandie organise, en partenariat avec Atmo Normandie, une expérimentation de micro-capteurs mesurant les concentrations de particules fines PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub> ainsi que la température et l'humidité ambiantes. Le principe est de développer l'utilisation de 10 capteurs portatifs réalisés lors d'un atelier d'assemblage avec la contribution de citoyens volontaires. Cette expérimentation a pour objectifs de sensibiliser la population aux enjeux de qualité de l'air liés, selon leurs comportements et leur exposition, et de développer les sciences participatives sur ces sujets.

Les ateliers d'assemblage se dérouleront dans la Mairie annexe Pasteur (11 Avenue Pasteur, 76000 Rouen – salle Micheline Ostermeyer) en 2 sessions successives de 10 citoyens maximum :

- Session n°1 :
  - **16 octobre** de 14h à 18h (réalisation de l'atelier)
  - **6 novembre** de 9h à 11h (présentation des résultats)
- Session n°2 :
  - 13 novembre de 14h à 18h (réalisation de l'atelier)
  - 27 novembre de 14h à 16h (présentation des résultats)

Suite à l'atelier, chaque participant aura la possibilité de tester un micro-capteur dans son quotidien pendant une semaine, au terme de laquelle, celui-ci sera restitué à Atmo Normandie qui analysera les mesures et présentera les résultats le 6 novembre pour le premier groupe, et le 27 novembre pour le second.

Lien pour s'inscrire à ces ateliers : <https://www.weezevent.com/experimentation-de-micro-capteurs-de-qualite-de-l-air>.

- **Déploiement d'un réseau de micro-capteurs fixes**

Un réseau de micro-capteurs fixes installés sur les feux et éclairages publics va être déployé progressivement sur les mois à venir. 10 capteurs seront ainsi installés entre fin novembre et début décembre et si les tests sont concluants, 20 capteurs supplémentaires seront installés au printemps 2022. La création de ce réseau complémentaire est réalisée dans le cadre du projet TIGA Rouen mobilités intelligentes pour tous. Il permettra de renforcer les modélisations d'Atmo Normandie sur le territoire de la Métropole, via l'analyse statistique des données.

- **Expérimentation de capteurs à pollens**



La Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec Atmo Normandie, soutient la société LIFY AIR pour une expérimentation, sur une durée d'un an, d'une solution comprenant un réseau de capteurs innovants, dont le but est de pouvoir informer les populations allergiques aux pollens d'un potentiel risque sur le territoire, en fournissant une information géolocalisée et en temps réel sur la présence de pollens. 10 capteurs seront installés d'ici la fin de l'année pour anticiper la prochaine saison pollinique.

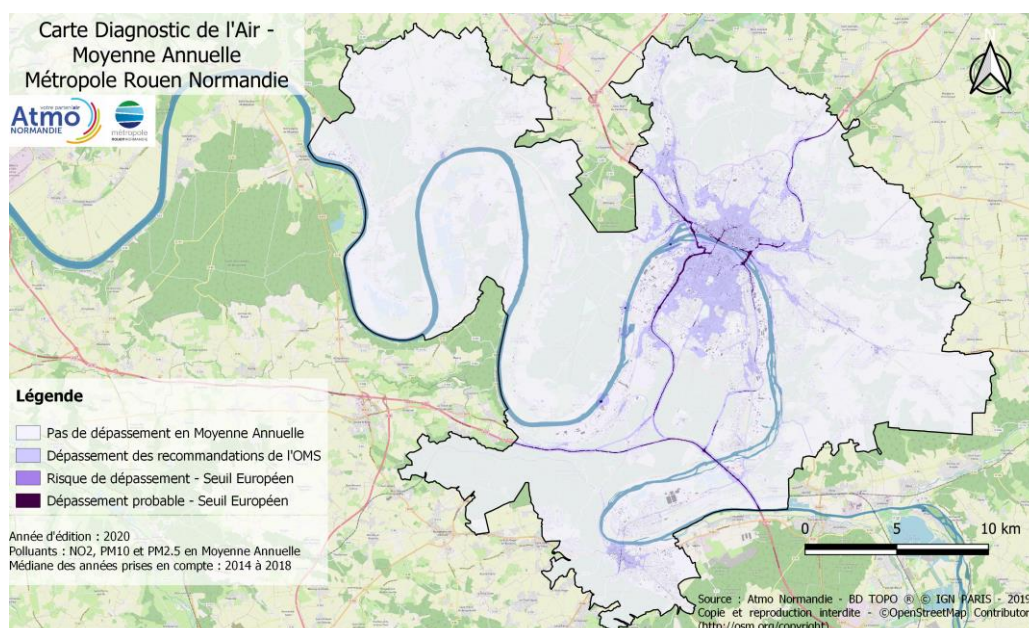
- **Incub'air : des projets innovants sur le territoire de la Métropole en faveur de la qualité de l'air**

Afin de faire émerger des solutions en faveur de la qualité de l'air, y compris sur les odeurs, Atmo Normandie a créé Incub'air dédié à l'incubation et à la diffusion de solutions innovantes et au développement de formations pour le grand public et les professionnels. La Métropole souhaite contribuer au développement d'Incub'air pour continuer à proposer et structurer des expérimentations et des partenariats d'innovations sur son territoire.

## L'amélioration des connaissances locales sur la qualité de l'air

- **Réalisation de la carte diagnostic de l'air (2020)**

Une cartographie unique des concentrations moyennes annuelles de trois polluants (NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>) sur une période de 5 ans (2014 à 2018) a été réalisée par Atmo Normandie fin 2020. Véritable outil d'aide à la décision pour les politiques publiques, cette carte s'appuie sur les valeurs guides de l'OMS de 2005 et des valeurs limites de l'Union Européenne. Elle illustre les enjeux territoriaux de qualité de l'air et d'exposition de la population à la pollution atmosphérique.



Points d'attention:  
1- La CDA est construite à partir de modélisations à l'échelle urbaine des concentrations en moyenne annuelle pour le NO<sub>2</sub>, les PM<sub>10</sub> et les PM<sub>2,5</sub> sur cinq années consécutives.  
2- La CDA compile les informations sur les dépassements de seuils (recommandations OMS et valeurs limites européennes) basés sur les moyennes annuelles.  
3- Les recommandations OMS ou les valeurs limites Européennes définies sur la base d'un nombre de jours de dépassement ou d'un nombre d'heures de dépassement seront intégrées dans une prochaine version de la CDA.  
4 - La classe « Risque de dépassement - Seuil Européen » est définie comme représentant une zone pour laquelle les niveaux de pollution modélisés atteignent, pour au moins un polluant, 90% de la VL européenne sans montrer de dépassement de cette VL.  
5- La classe « Dépassement probable - Seuil européen » est définie comme représentant une zone pour laquelle les niveaux de pollution modélisés atteignent ou dépassent pour au moins un polluant la valeur limite européenne.

- **Etude du GIEC LOCAL sur les interactions air/climat**

Le GIEC LOCAL est un comité d'experts locaux et indépendants sur l'évolution du climat créé en 2018 lors de la COP 21 locale et qui a pour mission de fournir un état des lieux des impacts locaux du changement climatique en vue de contribuer à la politique d'adaptation du territoire. Six synthèses ont déjà été publiées dans plusieurs domaines, et notamment sur la qualité de l'air.

Le rôle joué par le climat sur la qualité de l'air demeure complexe en raison de la variabilité des facteurs météorologiques et des actions visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.

**La qualité de l'air de la Métropole s'améliore depuis une dizaine d'années bien que des épisodes de pollutions se produisent ponctuellement. Les particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) représentent encore un enjeu de qualité de l'air en zone urbaine et péri-urbaine, notamment près des axes routiers. L'ozone (O<sub>3</sub>) en période estivale est aussi un enjeu.**

L'augmentation des émissions mondiales de méthane impactera probablement la qualité de l'air en Europe, et donc celle sur la région rouennaise, le méthane étant un gaz précurseur de l'ozone. En outre, des températures et une concentration en CO<sub>2</sub> plus élevées pourraient favoriser la production et la libération de pollens et d'allergènes dans l'air, ainsi que l'implantation d'espèces très allergisantes comme l'ambrosie, déjà repérée dans certaines communes de la Métropole. Ces perspectives induisent un risque d'allergie plus important pour les habitants.

Au-delà du risque encore aujourd'hui mal connu de l'impact du réchauffement climatique sur la qualité de l'air, avec probablement une dégradation de celle-ci, il faudra constamment rechercher dans les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre celles qui seront les plus bénéfiques pour la qualité de l'air.

**Contact presse**

Perrine BINET

Attachée de presse

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05